

# OFI RS Euro Equity

ACTIONS • ZONE EURO • GRANDES CAPITALISATIONS • ISR

OFI RS Euro Equity est un fonds actions ISR investi principalement **dans les grandes capitalisations de la zone Euro présentant les meilleures pratiques ESG.**

Les gérants suivent une **approche d'analyse de type « Best-in-class »** et travaillent en étroite collaboration avec l'**équipe d'analyse ISR**, composée de 7 personnes.

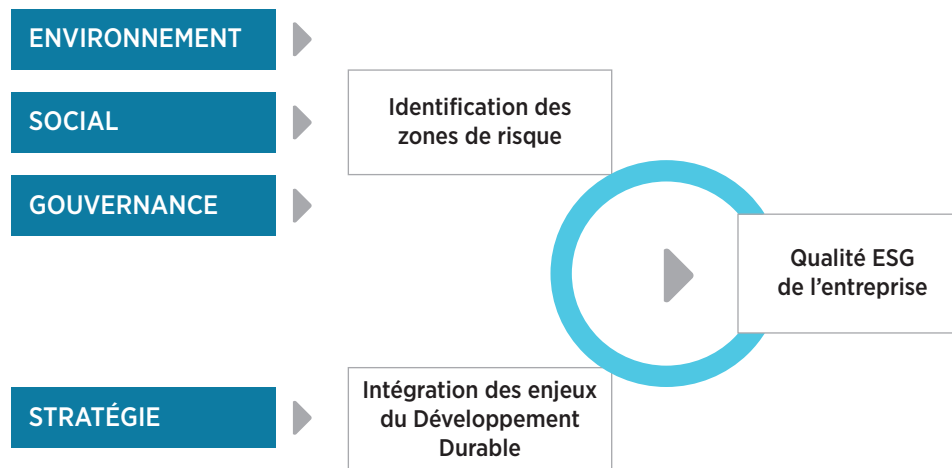
Celle-ci attache une importance particulière aux enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance mais aussi à la stratégie et à l'implication de l'entreprise en matière de développement durable.

L'objectif des gérants est de réaliser une performance supérieure à l'EuroStoxx 50 DNR<sup>(1)</sup> sur un horizon de placement de 5 ans minimum.

<sup>(1)</sup>Plus d'informations sur : [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com)

## La vision ISR du Groupe OFI

Conviction que les émetteurs intégrant les enjeux du Développement Durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme



- L'analyse ISR complète l'analyse financière traditionnelle en intégrant les risques extra-financiers qui peuvent avoir un impact sur les résultats des émetteurs
- L'intégration des enjeux du développement durable dans la stratégie des émetteurs peut participer à leur développement

## Équipe de gestion



**Frédéric MESCHINI**

Gérant Actions Large Cap



**Olivier BADUEL, SFAF**

Responsable de la gestion Large Cap

## Les atouts

- Un fonds bénéficiant de toute l'expertise d'un spécialiste de l'ISR
- Une équipe d'analyse au cœur du processus de sélection
- Un track-record de plus de 15 ans



## Les risques

- Perte en capital
- Actions et marché
- Discrétionnaire
- Contrepartie

## Caractéristiques

### CODES ISIN

Part C : FR0000971160 • Part D : FR0000971178  
Part R : FR0013275112

### FORME JURIDIQUE

FCP de droit français

### CLASSIFICATION AMF

Actions de pays de la zone Euro

### DATE DE CRÉATION

2 février 2001, agréé par l'AMF

### DEVISE

Euro

### VALORISATION

Quotidienne

### SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

### AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation / Distribution

### FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

Part C / Part D : 2 % max / Néant

Part R : 1 % max / Néant

### FRAIS DE GESTION COURANTS

Part C / Part D : 1,09 % (exercice précédent,

clos en décembre 2016)

Part R : 1,85 % (estimation annualisée, décembre 2017)

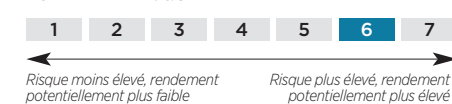
### COMMISSION DE SURPERFORMANCE

Néant

### MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

Part C / Part D : 1 000 € • Part R : 1 part

### ÉCHELLE DE RISQUE\*



Équipe de gestion au 31/12/17, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr) • \*L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).

# Processus de gestion

## UNIVERS D'INVESTISSEMENT

EuroStoxx (300 sociétés)  
Exclusion de 20 % des entreprises les plus en retard sur les pratiques ESG par rapport à leur secteur d'activité

## CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

		Évaluation ESG						
		Leaders	Impliqués	Suiveurs	Incertain			
Évaluation financière	++							
	+							
	0							
	-							
		Pondération max/titre						
		5,0 %	3,0 %	1,5 %	1,0 %	0,8 %	0,6 %	0,5 %

## RISK MANAGEMENT

Suivi des positions et contrôle des risques par une équipe de Risk Management indépendante

## TRAVAUX D'ANALYSE & PUBLICATIONS ISR

Sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr)



Eric VAN LA BECK

Afin d'affiner ses analyses, l'équipe ISR réalise

- Des études ESG au niveau sectoriel pour les entreprises et au niveau européen pour les États, afin de déterminer les enjeux clés associés (risques et opportunités)
- Des études thématiques :
  - « La directive REACH »
  - « L'obésité »
  - « L'eau »
  - « La prise en compte du changement climatique par le secteur automobile »
  - « La rémunération des dirigeants en Europe »
  - « Stratégie d'innovation des producteurs d'électricité européens face au changement climatique »...
- Un rapport annuel sur l'exercice des droits de vote aux Assemblées Générales
- Un rapport annuel sur la mise en œuvre de notre politique d'engagement
- Les reportings des portefeuilles ISR avec une évaluation systématique de la qualité ESG du portefeuille



## GÉNÉRATION DE VALEUR AJOUTÉE

### ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Calcul d'une note ESG, intégration des éléments qualitatifs d'analyse, classement best in class des émetteurs

### CONVICTIONS FINANCIÈRES

Intégration d'indicateurs financiers au sein d'un screening quantitatif, multi factor ranking (confrontation avec une approche qualitative), intégration dans une matrice de décision propriétaire

## MONITORING DU PORTEFEUILLE

Discipline d'achat-vente  
Comité Gestion - Recherche ISR  
Suivi des déviations sectorielles



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

## CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17  
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

